

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Compte-rendu affiché le : 15 décembre 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 16 décembre 2021

N° 21-11-02

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2021

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Céline BENNICI

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS - Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER - Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Guy BERNE - Geneviève NIGAY - Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE - Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA - Céline BENNICI - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Arlette PEREIRA à Gérard ALLANCHE - Christian BECUWE à Jacques DECHANDON - Serge GRANGE à Mireille PAULET - Christine PALLEY à Geneviève NIGAY - Lydie THOLLOT à Guy BERNE - Georges DUBESSET à Romain MONTELMARD - Aurélie DESBREE à Marie-Hélène BOUILHOL.

Membre absent, excusé :

Thomas ROHETTE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20211214-21-11-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2021

Affichage : 15/12/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir des créations de poste afin de prendre en compte les promotions internes à venir, le changement de filière d'un agent et la suppression des postes ouverts sur divers grades pour pallier les recrutements de l'année écoulée.

Créations de postes au 1^{er} janvier 2022 :

<i>FILIERE</i>	<i>INTITULE DU POSTE</i>	<i>NOMBRE DE POSTES A CREER</i>
TECHNIQUE	Agents de maîtrise	4
TOTAL		4

Suppressions de postes au 1^{er} janvier 2022 :

<i>FILIERE</i>	<i>INTITULE DU POSTE</i>	<i>NOMBRE DE POSTES A SUPPRIMER</i>
ADMINISTRATIVE	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1
	Rédacteur	2
	Adjoint administratif principal de 2 ^{nde} classe	1
TECHNIQUE	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	5
	Adjoint technique principal de 2 ^{nde} classe	2
	Adjoint technique principal de 2 ^{de} classe 26/35	1
	Adjoint technique 18/35	1
SOCIALE	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	1
TOTAL		14

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de la création et de la suppression des postes définis ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20211214-21-11-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2021

Affichage : 15/12/2021

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 décembre 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.

